

fût dirigée et qu'elle agisse aussi largement et efficacement que possible. J'ai dit de plus, que s'il devenait nécessaire d'ajouter quelque chose afin que les familles et ceux qui dépendent des volontaires qui sont partis pour la guerre ne soient pas dans le besoin, le Gouvernement est disposé à faire tout ce qui sera nécessaire dans ce but.

M. A. K. MACLEAN: Au commencement de la guerre les journaux ont dit que probablement notre ministre de la Milice irait en Europe commander les volontaires canadiens. Je désirerais savoir si c'est l'intention du ministre.

L'hon. M. S. HUGHES: Je n'ai pas à exprimer mon opinion personnelle dans la matière, mais je ne crains pas de dire, quel que soit celui qui commandera les volontaires, qu'il aura leur confiance et la mienne.

M. MICHAEL CLARK: Comme il nous reste quelques instants pour parler, je désirerais dire comme humble membre de l'opposition, en ce dernier jour de la session, que les événements actuels feront époque dans l'histoire de l'Empire britannique et dans celle du monde entier.

Je dirai de plus, n'engageant que moi-même et non pas l'opposition, dont je suis membre, que je me sens fier d'être né dans la vieille mère patrie et d'avoir vécu pendant un bon nombre d'années dans le Canada, et aussi de pouvoir dire que d'après moi les mesures prises par le Gouvernement canadien jusqu'à présent dans cette crise, ont été marquées au coin de l'énergie, de la sagesse et de l'efficacité. J'ai les meilleures raisons de croire que la conduite de l'opposition est considérée comme la plus patriotique possible dans les circonstances, parce qu'il était évident pour tout le monde, au premier jour de cette session, que le premier ministre de ce pays est allé 50 p. 100 plus loin qu'il avait besoin d'aller en reconnaissant que les Canadiens agissaient aujourd'hui avec un accord parfait.

Aucun acte du Gouvernement n'a reçu davantage mon humble et enthousiaste approbation que la déclaration que le ministre de la Milice a faite avant la session, et qu'il a répétée aujourd'hui, savoir que tous ceux qui partiraient du Canada en partiraient volontairement.

L'historique des faits indique la source du conflit qui sépare les deux adversaires dans cette campagne. Tout citoyen de l'Empire britannique sent qu'il combat pour l'Empire et pour le drapeau. Cependant il lutte pour plus encore. Il se fait le cham-

pion des principes qui sont le fondement de la plus haute civilisation; il combat pour la liberté humaine. Je serais coupable de dire la moindre parole qui mettrait en comparaison notre attitude avec celle de nos principaux adversaires dans cette lutte. Je suis heureux—et ce sera le cas de tous les Canadiens—d'entendre le ministre de la Milice parler de l'esprit splendide qui anime notre population; esprit qui n'est pas le partage exclusif du peuple canadien, mais encore celui de tous les habitants de l'Empire britannique. Je suis persuadé que nous nous enrôlerons pour soutenir la lutte jusqu'au bout et que tout citoyen qui est Anglais par la naissance ou qui bénéficie des institutions britanniques est animé de cet esprit.

J'ignore si le Gouvernement croit qu'il est nécessaire pour tous ses membres de nous dire en une seule phrase que cet esprit qui anime ceux qui assiègent les trains dans leur hâte de partir, se retrouve complet et entier chez le moindre habitant de ce pays qui lui aussi veut courir à la défense de la mère patrie, en cette heure de péril. Je sais que c'est bien là le sentiment qui se fait jour par tout le Canada, mais j'estime qu'une assurance dans ce sens de la part de quelque membre du Gouvernement parlerait au cœur de notre population et répondrait à une question que l'honorable député de Pictou (M. Macdonald) a posée, l'autre jour, je crois, au sujet de la façon dont se ferait le recrutement d'autres unités après le départ de notre corps expéditionnaire, au cas où se poursuivrait cette grande lutte pour la civilisation. Je tiens à insister à nouveau sur ma foi en le résultat final. De concert avec tous les véritables sujets britanniques, j'ose me porter caution de notre participation à cette lutte, et je suis certainement assez avancé en âge pour ne pas avoir oublié ce texte de l'Écriture qui dit: "Que celui qui ceint le bouclier ne se vante pas, s'il s'en débarrasse". Mais, aux derniers instants de cette session, j'aimerais proclamer à nouveau ma conviction qu'il faut continuer la lutte jusqu'au bout et que l'issue finale ne peut être que la victoire de ce que nous estimons représenter la justice et le droit.

L'hon. M. S. HUGHES: Je tiens à remercier personnellement l'honorable député de Red-Deer (M. Michael Clark) pour ses paroles fort aimables. Elles viennent du cœur. Toute la Chambre ne sait pas qu'un des fils de l'honorable député fait partie du contingent.